

LES TUTOS de la fédé

ESPACE ADHÉRENT

Identifiant :

Mot de passe :

L'espace adhérent vous permet de simplifier vos démarches administratives en vous offrant un accès à une synthèse complète de vos données, mise à jour en temps réel. Elle constitue également un outil essentiel pour répondre efficacement aux demandes de la DDTM, notamment dans le cadre du dossier sanglier. **Bilan plan de chasse à effectuer au 31 mars maximum.**

1 SE CONNECTER

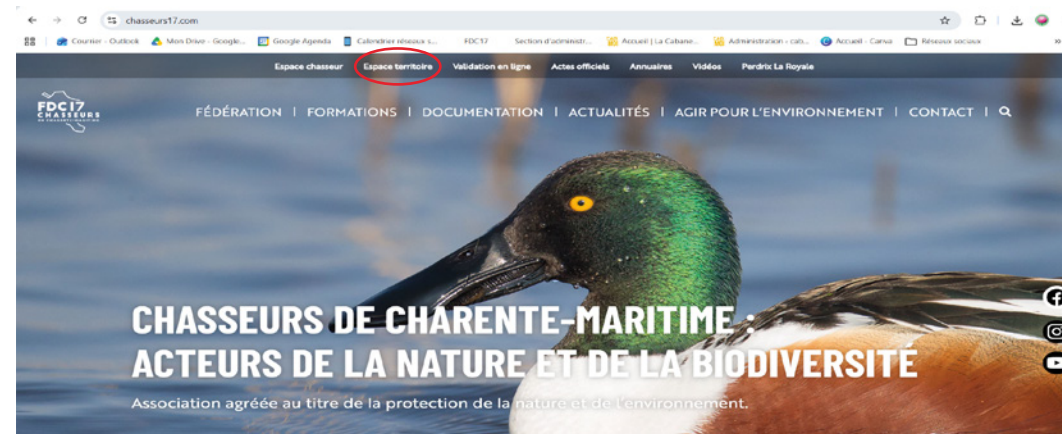
1. Ouvrez votre moteur de recherche et allez sur le site de la Fédération en tapant www.chasseurs17.com.
2. Cliquez ensuite sur le bouton "Espace Territoire", dans le bandeau noir en haut de votre écran.
3. Connectez-vous en renseignant le n° de matricule plan de chasse (ex : D18) et votre mot de passe.

Pour les mutualisations, c'est le responsable du regroupement ou un préposé de son choix qui saisira l'ensemble des prélèvements sangliers.

2 NAVIGUER DANS L'INTERFACE

Une fois arrivé sur l'interface de votre compte, plusieurs onglets sont à votre disposition :

- Des modèles de documents sont accessibles dans l'onglet "Documents" (changement de bureau, règlement intérieur, statuts, demande de changement de réserve, arrêtés...).
- Une gestion simple et rapide de vos chasseurs (avec l'édition de listings et du collecteur de droits de vote pré-rempli...) dans l'onglet "Chasseurs".
- L'onglet "Carnets" vous permet de saisir le bilan de vos carnets de prélèvements individuels.
- Et enfin, une rubrique "Contact" si besoin.



3 SAISIR LES PRÉLÈVEMENTS

Attention : Enregistrement des prélèvements dans les 72h.

1. Dans l'onglet "Plan de chasse", cliquez sur "Constats de tir".
2. Sélectionnez le crayon jaune pour renseigner les informations sur l'animal prélevé.
3. Le numéro du bracelet de l'animal prélevé s'affiche ici.
4. Une fois les champs obligatoires complétés, cliquez sur "Valider".

Pour les mutualisations :

- la commune de tir de l'animal est à renseigner obligatoirement,
- et des cartons de tir sont mis en place. Les informations à reporter sur le document sont : date du prélèvement, territoire, numéro du bracelet utilisé, poids de l'animal prélevé, classe d'âge, sexe, type de projectile, mode de chasse, prélevé en réserve ou non et recherche au sang. Retour du carton dans les 72 heures après le prélèvement, au responsable de la mutualisation.

4 DEMANDER DES BRACELETS SANGLIERS SUPPLÉMENTAIRES

La demande peut se faire à partir du 1er juin de chaque année et doit être effectué avant le lundi 12h00.

1. Dans l'onglet "Plan de chasse", cliquez sur "Demande complémentaire sanglier".
2. Remplissez avec précaution l'adresse mail et cochez la case obligatoire en bas à gauche.
3. Cliquez sur "Page suivante" pour accéder à la suite.
4. Renseignez les besoins dans "Demande ...".
5. Enfin, envoyez votre demande en cliquant sur "Valider".

5 RÉALISER SON BILAN DE CHASSE ANTICIPÉE

1. Dans l'onglet "Plan de chasse", cliquez sur "Bilan d'ouverture anticipée".
2. Les cases contenant le total de chevreuil à l'approche et de sanglier à l'approche/en battue, se renseignent automatiquement avec la saisie du constat de tir (même procédure que pour l'enregistrement d'un animal prélevé en battue).
3. Les renards doivent être renseignés en fin de campagne d'ouverture anticipée.
4. Cochez la case obligatoire en bas et validez. **Une fois le bilan validé, il ne sera plus modifiable.**

6 DEMANDER UN PLAN DE CHASSE

La demande de plan de chasse pour l'année suivante est à faire avant le 10 mars.

1. Dans l'onglet "Plan de chasse", cliquez sur "Demande initiale grand gibier".
2. Une adresse mail est obligatoire pour l'enregistrement de vos demandes (à transmettre à la FDC17 si inexistante).
3. Cochez la case et passez à la "Page suivante".
4. Renseignez les besoins pour les espèces choisies (en nombre) dans "Demande ...".
5. Enregistrez la demande via le bouton "Valider".
6. Confirmez votre demande avec "OK" (elle peut être modifiée par la décision de la CDCFS).

7 SAISIR LES PRÉLÈVEMENTS PETIT GIBIER

Le carnet de prélèvements est à donner à votre président, cette partie est réservée au président d'ACCA, d'AICA ou de la FUSION.

1. Pour saisir les prélèvements petit gibier, cliquez sur l'onglet "Carnets". La page de saisie apparaît alors.
2. Rentrez les informations de prélèvements (en nombre) dans les cases concernées.
3. À la fin de votre saisie, cliquez sur le bouton "Valider".
4. Une fenêtre apparaît, confirmez la validation de votre saisie en cliquant sur "OK".
5. Une deuxième fenêtre vous informe que les prélèvements ont bien été enregistrés, cliquez de nouveau sur "OK".

Carnets / 2026 - 2027

Nombre de carnets récupérés

Petits gibiers de plaine

Espèce	Total
Faisans	
Faisan obscur	
Perdrix rouge	
Perdrix grise	
Lapin	

Oiseaux de passage

Espèce	Total
Alouette	
Etourneau sansonnet	
Grive draine	
Grive litorne	
Grive mauvis	
Grive musicienne	
Merle	
Pigeon Biset	
Pigeon colombin	
Pigeon ramier	
Tourterelle turque	

fdcc17.retrieve-r-ea.fr indique

Confirmez-vous la validation de votre saisie ?

OK Annuler

fdcc17.retrieve-r-ea.fr indique

Les prélèvements ont bien été enregistrés.

OK